

Adresse de correspondance

KLESIA Prévoyance
TSA 90200
69307 LYON CEDEX 07

Pour nous contacter
T 01 71 39 15 15
du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h

Consultez
les informations dédiées
à votre profession sur
klesia.fr

Références à rappeler

N° SIREN : 493856595
Unité de gestion : 277-27-30
Réf Courrier :
COURINDEX_2026
Réf Contrat :
K00000002175337
Identifiant : 30995379

Institutions de retraite complémentaire
régies par le code de la Sécurité sociale
CARCEPT, KLESIA Agirc-Arrco

Institutions de prévoyance régies
par le code de la Sécurité sociale
CARCEPT Prévoyance,
IPRIAC, KLESIA Prévoyance

Institution de gestion de retraite
supplémentaire régie par le code
de la Sécurité sociale
CRPB-AFB

Associations de gestion (loi 1^{er} juillet 1901)
AGECFA-Voyageurs, FONGECFA-Transport

Mutuelles soumises aux dispositions
du livre II du code de la mutualité
KLESIA Mut',
JAJI

Société anonyme régie
par le code des assurances
KLESIA S.A.

Société d'assurance mutuelle
régie par le code des assurances
Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev

006005
7D72 - 004043



CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
10 RUE DES NAIGEONS
21200 BEAUNE

Le 24 octobre 2025

Objet : Renouvellement de votre contrat prévoyance à effet du 1er janvier 2026 -
Ref. : K00000002175337

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez en ayant souscrit un contrat prévoyance au bénéfice de vos salariés.

Afin de garantir le maintien des garanties actuelles, les cotisations de votre contrat ont été ajustées. Vous trouverez ci-joint l'avenant précisant les nouvelles conditions tarifaires applicables à compter du 1er janvier 2026.

Pourquoi une évolution tarifaire ?

L'ajustement de votre contrat s'inscrit dans un contexte de fortes évolutions du marché :

- **Hausse des arrêts de travail** : les arrêts pour troubles musculosquelettiques et santé mentale ont fortement augmenté entraînant une hausse des prestations versées.
- **Réduction des prises en charge par la Sécurité sociale** : les réformes budgétaires ont limité certaines indemnisations publiques transférant une partie du risque vers les régimes complémentaires.
- **Pérennisation du régime** : en tant qu'institution de prévoyance à but non lucratif, KLESIA Prévoyance agit dans l'intérêt exclusif de ses entreprises adhérentes et de leurs salariés. Ces ajustements permettant de garantir la solidité du régime.

À noter pour vos démarches

- La fiche de paramétrage DSN sera prochainement disponible dans votre espace client klesia.fr, ainsi que sur le tableau de bord déclarant Net-entreprises.
- Nous vous invitons à informer vos salariés, vos représentants du personnel et votre gestionnaire de paie des nouveaux taux de cotisation.

Besoin d'aide ?

Votre conseiller reste à votre disposition pour tout complément d'information. Vous pouvez également effectuer vos démarches en ligne, via votre espace client sécurisé. Si vous ne l'avez pas encore activé, munissez-vous de votre identifiant 30995379 et connectez-vous sur klesia.fr.

La présente lettre ayant valeur d'avenant, nous vous invitons à l'annexer à votre contrat.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Benjamin LAURENT
Directeur de l'Offre

AVENANT 2026

Le présent avenant modifie comme suit les conditions particulières de votre contrat prévoyance à compter du 1er janvier 2026, sous réserve de modifications significatives de la législation sociale en vigueur.

Taux au 1er janvier 2026

Référence contrat : K00000002175337

Offre souscrite : CONVENTIONNEL VINS, CIDRES, JUS DE FRUITS, SIROPS,

Formule souscrite : CONVENTIONNEL NON CADRE NIVEAU 2

Catégorie de personnel concernée : Non cadre (Personnel ne relevant pas des articles 2.1 et 2.2 de l'ANI du 17 novembre 2017 relatif à la prévoyance des cadres et de la catégorie agréée par l'APEC)

Cotisations :

2,52 % TA TB de la rémunération totale brute soumise aux cotisations de Sécurité sociale, limitée à quatre plafonds de la Sécurité Sociale.

Liste des établissement(s) couvert(s) :

Numéro SIRET	Dénomination
49385659500027	CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
49385659500043	CAROLINE PARENT ET ASSOCIES

Adresse de correspondance

KLESIA Prévoyance
TSA 90200
69307 LYON CEDEX 07

Pour nous contacter

T 01 71 39 15 15
du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h

Consultez
les informations dédiées
à votre profession sur
klesia.fr

Références à rappeler

N° SIREN : 493856595
Unité de gestion : 277-27-30
Réf Courrier :
COURINDEX_2026
Réf Contrat :
K00000002175338
Identifiant : 30995379

Institutions de retraite complémentaire
régies par le code de la Sécurité sociale
CARCEPT, KLESIA Agirc-Arrco

Institutions de prévoyance régies
par le code de la Sécurité sociale
**CARCEPT Prévoyance,
IPRIAC, KLESIA Prévoyance**

Institution de gestion de retraite
supplémentaire régie par le code
de la Sécurité sociale
CRPB-AFB

Associations de gestion (loi 1^{er} juillet 1901)
AGECFA-Voyageurs, FONGECFA-Transport

Mutuelles soumises aux dispositions
du livre II du code de la mutualité
**KLESIA Mut,
JAJI**

Société anonyme régie
par le code des assurances
KLESIA S.A.

Société d'assurance mutuelle
régie par le code des assurances
Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev

O

CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
10 RUE DES NAIGEONS
21200 BEAUNE

Le 24 octobre 2025

Objet : Renouvellement de votre contrat prévoyance à effet du 1er janvier 2026 -
Ref. : K00000002175338

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez en ayant souscrit un contrat prévoyance au bénéfice de vos salariés.

Afin de garantir le maintien des garanties actuelles, les cotisations de votre contrat ont été ajustées. Vous trouverez ci-joint l'avenant précisant les nouvelles conditions tarifaires applicables à compter du 1er janvier 2026.

Pourquoi une évolution tarifaire ?

L'ajustement de votre contrat s'inscrit dans un contexte de fortes évolutions du marché :

- **Hausse des arrêts de travail** : les arrêts pour troubles musculosquelettiques et santé mentale ont fortement augmenté entraînant une hausse des prestations versées.
- **Réduction des prises en charge par la Sécurité sociale** : les réformes budgétaires ont limité certaines indemnisations publiques transférant une partie du risque vers les régimes complémentaires.
- **Pérennisation du régime** : en tant qu'institution de prévoyance à but non lucratif, KLESIA Prévoyance agit dans l'intérêt exclusif de ses entreprises adhérentes et de leurs salariés. Ces ajustements permettant de garantir la solidité du régime.

À noter pour vos démarches

- La fiche de paramétrage DSN sera prochainement disponible dans votre espace client klesia.fr, ainsi que sur le tableau de bord déclarant Net-entreprises.
- Nous vous invitons à informer vos salariés, vos représentants du personnel et votre gestionnaire de paie des nouveaux taux de cotisation.

Besoin d'aide ?

Votre conseiller reste à votre disposition pour tout complément d'information. Vous pouvez également effectuer vos démarches en ligne, via votre espace client sécurisé. Si vous ne l'avez pas encore activé, munissez-vous de votre identifiant 30995379 et connectez-vous sur klesia.fr.

La présente lettre ayant valeur d'avenant, nous vous invitons à l'annexer à votre contrat.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.



Benjamin LAURENT
Directeur de l'Offre



AVENANT 2026

Le présent avenant modifie comme suit les conditions particulières de votre contrat prévoyance à compter du 1er janvier 2026, sous réserve de modifications significatives de la législation sociale en vigueur.

Taux au 1er janvier 2026

Référence contrat : K00000002175338

Offre souscrite : CONVENTIONNEL VINS, CIDRES, JUS DE FRUITS, SIROPS,

Formule souscrite : CONVENTIONNEL CADRE NIVEAU 2

Catégorie de personnel concernée : Cadre (Personnel relevant des articles 2.1 et 2.2 de l'ANI du 17 novembre 2017 relatif à la prévoyance des cadres et de la catégorie agréée par l'APEC)

Cotisations :

2,07 % TA de la rémunération totale brute soumise aux cotisations de Sécurité sociale, limitée au plafond de la Sécurité Sociale.

2,92 % TB de la rémunération totale brute soumise aux cotisations de Sécurité sociale, supérieure au plafond de la Sécurité Sociale et limitée à quatre plafonds de la Sécurité Sociale.

Liste des établissement(s) couvert(s) :

Numéro SIRET	Dénomination
49385659500027	CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
49385659500043	CAROLINE PARENT ET ASSOCIES